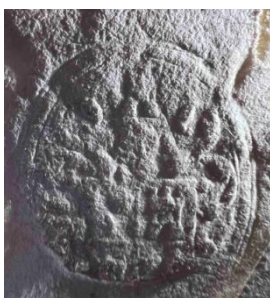


# Un ambassadeur des Pays-Bas espagnols à Paris

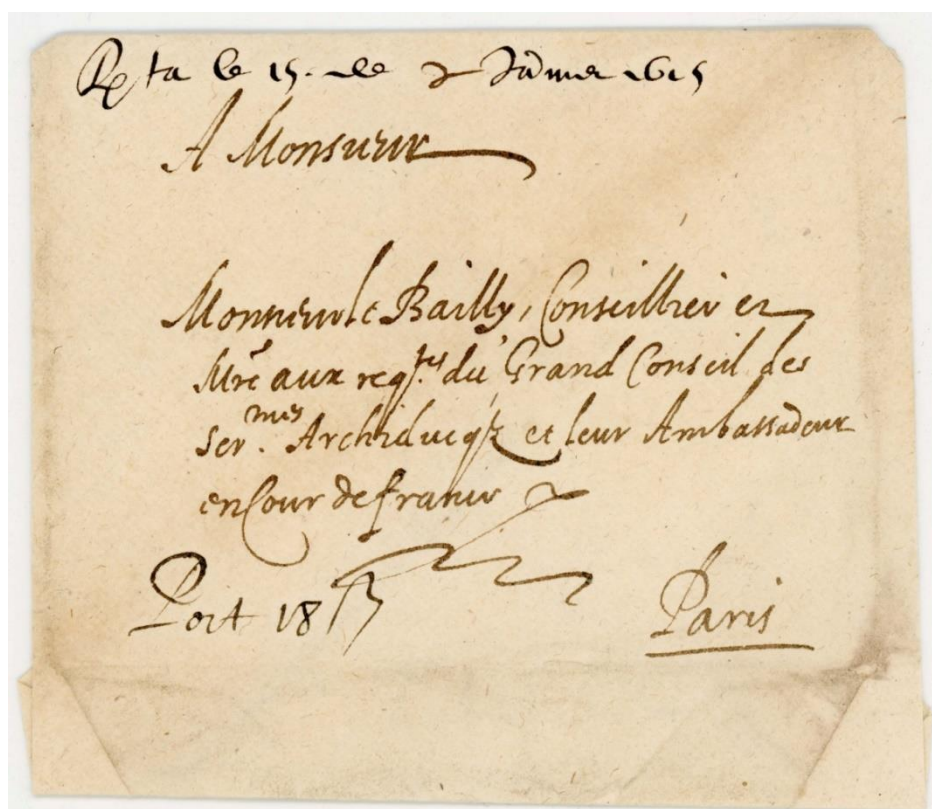
**Robert ABENSUR**

**CONFÉRENCE DU 9 AVRIL 2022**

Cette enveloppe, adressée à « Monsieur Le Bailly, Conseiller et M(aist)re aux req(ues)tes du Grand Conseil des ser(enissi)mes Archiducqz et leur Ambassadeur en Cour de France à Paris », est enregistrée à l'arrivée (« Reta ») le 15 janvier 1615 avec un port de 18 sols. Son contenu n'a pas été conservé avec l'enveloppe. Nous sommes au temps des archiducs Albert et Isabelle qui ont gouverné les Pays-Bas espagnols entre 1598 et 1621. C'est durant cette période de prospérité et de renouveau culturel que les « Flandres » ont entretenu des ambassades à Paris mais aussi à Rome ou à Londres.



Photographie en lumière rasante du sceau fermant l'enveloppe.



Renom Le Bailly (v.1547-1624), originaire d'Arras, à l'époque conseiller et maître aux requêtes du Grand Conseil de Malines, a été en poste à Paris de 1611 à 1616 puis a été nommé au Conseil Privé. L'enquête d'abord bibliographique puis dans les archives à Bruges, grâce au concours de Vincent Schouberechts, permet d'identifier l'expéditeur de l'enveloppe. Il s'agit de Philippe Prats (?-1617) dont les armes figurent sur le sceau de l'enveloppe. C'est l'un des secrétaires du Conseil Privé, la plus haute instance gouvernementale auprès des archiducs. Elle siège à Bruxelles. Cette enveloppe a contenu une correspondance diplomatique transportée de Bruxelles à Paris par un courrier permis par l'accord postal de janvier 1601 entre la France et l'Espagne. Ce dernier régit la liaison sur le territoire français avec les possessions espagnoles dans les Flandres et la péninsule italienne. La taxe de 15 sols pourrait correspondre à un envoi de 2 onces  $\frac{1}{4}$  si l'on en croit la taxe de quelques lettres des Flandres à Paris dont des chiffres sont conservés dans la comptabilité de l'ambassade d'Espagne à Paris à la même époque.